

COURCOURY

Flash d'Informations Communales

Express

A la Une :

Edition de janvier 2026

Page 1

⊕ Vœux Municipalité

Page 2

⊕ Collecte de sapins

⊕ Coupure électricité

⊕ Elections Municipales



**Vœux de la Municipalité
à tous les habitants
de Courcoury
et
accueil des nouveaux arrivants**

**dimanche 18 janvier 2026
À 14 h 30
à la Maison de la Seugne**

A l'issue de cette cérémonie,
nous partagerons la Galette des Rois.



Contact

Mairie de Courcoury

15b rue de la Liberté
17100 COURCOURY

Tél. : 05 46 93 18 23
mairie@courcoury.fr

COLLECTE DE SAPINS

jusqu'au 18 janvier 2026
aux Ateliers Municipaux

Sont acceptés :
• Les sapins naturels avec ou sans socle en bois (croix, bûchette...)

Sont interdits :
• Les sacs à sapins et filets
• Les pots
• Les sapins en plastique
• Les sapins naturels avec neige artificielle
• Les guirlandes et autres décos

Les sapins collectés seront recyclés

www.agglo-saintes.fr

SAINTES GRANDES PLACES

COUPURES D'ÉLECTRICITÉ

Vous êtes victime de microcoupures d'électricité régulièrement et, malgré diverses relances auprès d'ENEDIS, nous n'arrivons pas à nous faire entendre.

Au vu des nombreuses réclamations en Mairie et de la micro-coupe du mardi 30 décembre à 17h10 que chaque administré, le désirant, fasse parvenir

une réclamation écrite en mairie
avant le 18 janvier 2026,

en précisant nom et adresse, et, si possible, les jours et heures de coupures, les désagréments rencontrés (perturbation dans le télétravail, détérioration d'appareils ou d'installations électriques,...).

Toutes les réclamations regroupées seront portées, courant janvier 2026, par Monsieur le Maire, au Directeur d'ENEDIS à La Rochelle.

ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 et 22 mars 2026

1^{er} tour 15 mars

2^d tour 22 mars

Allons Voter!

Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars 2026 alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales :

vous devez vous inscrire au plus tard
le 4 février 2026 par internet dossier complet
le 6 février 2026 à 12h00 dépôt du dossier complet en Mairie

Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.